

## Laser 4000

### Interprétations de la Jauge.

Les Règles de Classe (disponibles sur le site de l'association) régissent l'ensemble des modifications autorisées sur le Laser 4000. Ce qui n'est pas clairement autorisé est donc interdit ! Cependant, plusieurs points sont sujets à interprétation. L'association de Classe Anglaise statue régulièrement sur ces points. Voici donc la liste des interprétations :

#### Câbles de Trapèze :

Les trapèzes doivent être en câble d'une longueur minimale de 3500mm. Cette longueur est plus courte que celle des câbles fournis avec un nouveau mât. Il est donc permis de raccourcir les câbles à la longueur minimale de 3500 mm mesurée de l'extrémité du manchon jusqu'à la boucle. Vous pouvez alors attacher un cordage de n'importe quel type et longueur entre la boucle et la poignée de trapèze ou le taquet de palan).

#### Points d'écoute de foc et spi :

La manière d'attacher les écoutes de foc et de spi aux points d'écoute est libre (manille, cordage, ...) à condition que la longueur de l'attache soit inférieur à 10cm.



#### Diamètre des cordages :

Un cordage doit être de diamètre continu sur toute sa longueur. Les cordages partiellement dégainés sont donc interdits.

#### Divers points :

- L'usage de boules de plastique d'arrêt n'est pas limité à condition

que la boule ne soit pas utilisée à d'autre fin qu'un nœud d'arrêt.

- L'usage de velcro adhésif est autorisé et est considéré comme un adhésif plastique.

- La conception d'un anneau en cordage ou élastique autour de l'extrémité du tangon est autorisée. Ceci évite au tangon de se rétracter trop loin.

- L'usage d'élastique pour « ranger » les écoutes de spi est autorisé.

#### Bout de ressalage :

L'ajout de lignes de ressalage sous le liston le long de la coque est considéré comme un élément de sécurité et est donc autorisé en tant que tel.

#### Compas électronique :

Un équipement électronique ayant les fonctionnalités de compas et de compte à rebours est autorisé. Si un tel équipement est utilisé, aucun autre équipement de compte à rebours ne doit être fixé au bateau.

#### Barres de flèche :

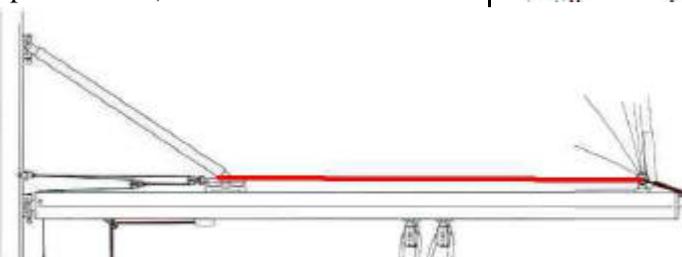
Avec un cordage tendu entre les points d'attache des haubans aux barres de flèches, la distance entre le cordage et la ralingue du mât (face arrière) doit être de 150mm +/- 10mm.

La longueur des barres de flèches mesurée entre la ralingue du mât (face arrière) et le hauban doit être de 457mm +/- 15mm.

#### Elastiques:

L'élastique de trapèze doit être grée selon le schéma du Handbook (Manuel d'utilisation), aucune pièce même en plastique ne peut être utilisé. L'élastique de trapèze doit être passée sous l'échelle.

En revanche, il est possible d'ajouter des élastiques sur le bateau ( 2 exemples non exhaustifs sont présentés ici).



#### Calage de la tête de safran :

Si, du à une erreur de construction, la lame de safran présente du jeu dans la tête de safran, il est possible d'ajouter des cales entre la lame et la tête pour rattraper le jeu. (ndlr : nous vous conseillons vivement l'usage de CD-ROM : efficace, pas cher, solide, grande surface de contact, vieillit bien,...)

#### Pantoire de grand-voile :

La pantoire de grand-voile doit consister en un seul cordage attaché aux pontets existants.

#### Chaussette à spi :

L'arrière de la chaussette à spi doit être uniquement fixée au pontet qui lui est destiné.

#### FootStrap :

La présence d'un footstrap sur chaque échelle est obligatoire. Le type de footstrap est libre (cordage, sangle, type Planche à Voile,...)

#### Poulies de renvoi de hâte bas et Cunningham:

Il est autorisé d'ajouter sous les échelles deux doubles poulies destinées aux renvois de hâte bas et Cunningham. Ces poulies ne doivent pas être des poulies à billes.

#### Taquet d'écoute de grand-voile :

Il est possible de retourner le taquet, c'est-à-dire le placer sous la platine pivotante.

